



Jalhay Motors Club
www.jmcasbl.be

JMC Rallye

NOTIFICATION NUMERO : 6 .

En vertu de l'article

des P.S. ASAF en cours de validité,

l'équipage N° : 208

est sanctionné de : 10 min + meilleur temps catégorie

pour avoir commis l'infraction suivante :

1 tour trop peu dans la Show

Benjamin DARIMONT
Lic 490
Directeur de course

Pour l'équipage,
N° de lic. :

Le 20 octobre à 13 h 52.

Le octobre à h .

P.O.